

Etats-Unis : Boeing coupable ! Et en Europe, en France... ?

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; afptls@afp.com

Date : lundi 8 juillet 2024 à 15:09 UTC+2

En Europe, en France, depuis trente-six ans, le coupable en matière de manquements à la sécurité aérienne, c'est celui qui dénonce la corruption aux conséquences meurtrières dans les enquêtes sur les catastrophes et qui dénonce le fait que Boeing et Airbus s'entendent pour cacher des vérités qui les dérangent. En Europe, en France, c'est le monde à l'envers : celui qui soulève des problèmes de sécurité est tout simplement "massacré". La décision de Boeing méritait bien un PDF, en pièce jointe (10 pages, 566 Ko), également disponible en ligne (1) et une page dédiée (2).

L'exemple de l'AF447 Rio-Paris est à hurler (3) !

Quatre pages et la messe est dite. Les pages 4 et 5 du PDF en pièce jointe, également disponible en ligne (1), démontrent que j'avais fait preuve de clairvoyance il y a près de quatre décennies et qu'ainsi rien ne justifie les méthodes mises en oeuvre contre moi, et ses pages 7 et 8 ne laissent aucune place au doute sur les falsifications dans les enquêtes sur les crashes aériens.

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images / documents](#)

- [Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#) (10 juillet 2020)
- [La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#) (13 septembre 2020)
- [Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#) (11 janvier 2021)
- [Macron, l'armée, la justice : où va la France ?](#) (30 avril 2021)
- [Jakubowicz, LICRA, Grand Orient de France \(crashes aériens\)](#) (28 février 2022)
- [LA PLANETE M'A DONNE RAISON, MAIS LA JUSTICE...](#) (27 novembre 2023)

(1) <http://jacno.com/prov/d/boeing-coupable-et-en-europe-norbert-jacquet-8-juillet-2024.pdf>

(2) [Etats-Unis : Boeing coupable ! France : Jacquet coupable !!](#)



The screenshot shows the top part of a news article from 'LE SOIR'. The title is 'Boeing plaide coupable de fraude dans l'affaire du 737 Max'. Below the title, there is a sub-headline: 'La loi prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 487,2 millions de dollars (équivalent de 450 millions d'euros), mais un juge doit en déterminer le montant. Le juge doit également approuver l'accord de plaider de culpabilité.' Below this, there is a bolded sub-headline: 'Etats-Unis : Boeing coupable ! France : Jacquet coupable !!'. Underneath, the author's name 'Norbert JACQUET' is listed, followed by the beginning of the article text: 'En France, depuis trente-six ans, le coupable en matière de manquements à la sécurité aérienne, c'est celui qui ...'.

(3) [AF447 Rio-Paris : l'unique et éternel coupable a été condamné](#)



n bref

our l'ancien pilote négationni

bert Jacquet à Rennes, il a été co

AF447 Rio-Paris : l'unique et éternel coupable a été condamné

Norbert JACQUET

L'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris (228 morts) livre un exemple actuel de ce que je dénonce depuis le...



boeing-coupable-et-en-europe-norbert-jacquet-8-juillet-2024.pdf
565.1kB